

Accélérer le développement durable vers 2030



Ensemble, les 17 Objectifs de développement durable (ODD) contenus dans la Résolution 70/1 des Nations Unies aux délibérations de laquelle ont participé 194 Etats membres et la société civile, visent un niveau encourageant de développement de l'existence sociale et environnementale de l'humanité. Ils établissent un cadre jusqu'en 2030 qui peut aider les Etats et les communautés du monde entier à tracer ce qui pourrait constituer des réalisations transformatrices, prospères et durables.

Comment ce développement potentiel peut-il se dérouler et être durable ? Quelles approches devrions-nous catalyser pour que les projets durables engendrent les avantages du développement humain que les populations locales souhaitent ?

Au départ, la plupart des sociétés ont intégré une prémissse fondamentale à travers des expériences, surtout depuis la Seconde Guerre mondiale, de développement social et les interventions de reconstruction : les gens acceptent et soutiennent les décisions auxquelles ils ont pris part. Nous avons appris ce principe vital, en analysant le comportement humain dans nos propres cultures et dans d'autres cultures à travers les siècles et nous retrouvons cette prémissse essentielle dans la philosophie et la spiritualité des civilisations sur des millénaires. En effet, ce précepte n'est plus étonnant et est aussi vrai que jamais.

Les plans d'action du développement incarnant directement la volonté des populations obtiennent naturellement des partenariats, de l'énergie et du dévouement. Après tout, les décisions auxquelles contribuent les populations reflètent généralement les aspirations et les intérêts des participants. Ainsi, la participation active de la population à la création de projets qui répondent aux ODD est en fin de compte la base essentielle sur laquelle ces derniers peuvent porter leurs fruits, se développer et améliorer notre société et notre monde. La question qui se pose alors est de savoir comment mettre en place des réunions démocratiques participatives des communautés locales pour que ces dernières identifient,

hiérarchisent et mettent en œuvre des projets de développement durable.

Le Maroc, par exemple, possède une Charte communale progressiste qui vise à promouvoir une participation inclusive. Chaque commune est tenue par la loi d'élaborer des plans pluriannuels de développement communautaire axés sur la participation de la population. Si les Etats n'introduisent pas dans leurs politiques nationales l'exigence essentielle d'inclusion dans la création et la détermination de projets de développement durable, comment pouvons-nous alors espérer réaliser des ODD lorsque le public n'est pas encouragé à participer pour définir et créer des initiatives ?

Cependant, il a été également décourageant d'apprendre dans le cas du Maroc que les lois et les politiques ne suffisent pas pour mener à bien des actions de développement participatif généralisées. En fait, l'exemple du Maroc souligne de manière critique que nous devons également expérimenter des méthodes (en les appliquant à la réalité) de la planification démocratique communautaire des projets afin que ces processus puissent effectivement se dérouler. Nous devons former nos enseignants, nos jeunes et retraités, les membres de la société civile et le milieu des affaires, les élus locaux, les femmes et les hommes, les nantis et les démunis, non seulement à participer à l'identification des projets durables, mais aussi à faciliter le dialogue nécessaire pour que tous les citoyens se rassemblent, parlent, débattent, réconcilient leurs points de vue et arrivent à un consensus. Les politiques qui favorisent la participation, associées à l'apprentissage par la pratique, sont une combinaison nécessaire qui peut mener à des mouvements communautaires locaux vers la réalisation des ODD.

Toutefois, même après la codification des politiques nationales et le renforcement des capacités, ces deux composantes essentielles restent insuffisantes à la réalisation tangible des ODD. Que deviendraient les projets participatifs et durables conçus sans financement pour réaliser la mise en œuvre ? Même lorsque les communautés sont en mesure de fournir de la main-d'œuvre en nature pour aider à établir leurs projets de développement, il y a encore les matériaux de construction et les semences à acheter et les capitaux à obtenir pour permettre la production.

Aborder la répartition des fonds publics et les niveaux intolérables d'inégalité fait inévitablement partie de la solution, mais rester les bras croisés en attendant ce jour illusoire n'est ni une option ni une nécessité. Il n'y a pas de conditions préalables au développement durable, autre que le désir des gens et la liberté de réunion.

Au Maroc, il y a ce qui pourrait devenir une voie autonome pour générer les nouveaux revenus nécessaires à investir dans des projets pouvant aider à atteindre les impacts économiques, sanitaires, environnementaux et indirectement politiques des ODD. Le financement nécessaire peut être généré par l'établissement de l'ensemble de la filière agricole, des pépinières au marché, notamment la culture de centaines de millions de différents arbres fruitiers qui sont indigènes au Maroc, comme l'amandier, l'arganier, l'avocatier, les baies, le caroubier, le figuier, le jujubier, le citronnier, l'olivier, le grenadier, le figuier épineux, le noyer, certaines variétés de pommiers, ainsi que plus de deux douzaines de variétés de plantes médicinales sauvages.

Ce niveau et type de plantation et de culture intégrées à une irrigation efficiente pour élargir considérablement les rendements, conjugués à la certification des produits bio et à la transformation pour accroître nettement les revenus et diriger le produit vers les marchés nationaux et internationaux, peut multiplier par cinq le revenu généré par l'économie agricole marocaine. Au Maroc, les familles de paysans, qui sont souvent les plus pauvres du pays, mènent encore généralement des pratiques de subsistance axées sur les marchés traditionnels locaux.

Des niveaux de revenu agricole plus élevés, du moins dans le cas du Maroc, sont d'une importance vitale pour assurer les revenus nécessaires en vue d'identifier et de réaliser des projets qui remplissent des ODD, la croissance de ce secteur étant en soi un ODD. Nos expériences au Burkina Faso et au Cameroun, par exemple, indiquent aussi la même formidable opportunité, où des avocats, des papayes et des mangues entièrement cultivés naturellement sont vendus localement pour quelques centimes pièce, où les arachides sont achetées et vendues pour une bouchée de pain, tout cela pendant que les pays industrialisés vendent ces produits 100 fois supérieurs à ceux perçus par les cultivateurs. A moins de tirer profit des ressources humaines et agricoles les plus sous-estimées et de les optimiser, comment pourrions-nous obtenir les fonds qui font cruellement défaut pour mener à bien les projets de développement durable recherchés par les populations ? Nous ne pouvons pas attendre qu'il y ait peut-être un semblant d'égalité de richesse, mais en fait c'est ce processus très intégré qui aidera à réaliser l'équité des revenus, la justice sociale et la durabilité qui l'accompagne.

Les mouvements participatifs, motivés par les recettes de l'agriculture bio impliquent des partenariats multisectoriels à plusieurs niveaux, grâce auxquels les communautés locales collaborent avec l'Etat, la société civile et les entreprises pour amorcer la planification communautaire et établir des plans et des projets de développement. Ces réseaux de partenariat forment également des mécanismes décentralisés ou des voies de gestion d'un système évolutif voué au

développement durable. C'est-à-dire que la décentralisation est un sous-produit de la planification participative omniprésente et de la mise en œuvre de projets identifiés par la communauté. Ce type de décentralisation ressemblera naturellement à l'expérience qui lui a donné naissance, qui dans ce cas est celle de la gouvernance participative. Le Maroc s'est engagé formellement en 2008 et dans sa Constitution de 2011 à la régionalisation et à l'inclusion de toutes ses composantes qui jouissent, à égalité, de tous les droits énoncés y compris celui du développement durable. L'engagement national contribue à la création d'une société propice à l'encouragement de mouvements inclusifs ascendants pour la réalisation de projets durables, où les associations sont renforcées et se fédèrent en travaillant ensemble, un processus que nous avons également vu au Maroc. Toutefois, si un Etat ne s'est pas engagé, sur le plan législatif, à décentraliser et à fédérer, mais permet la gestion communautaire en matière de développement, elle ouvre encore indirectement et de facto une voie à une forme d'organisation décentralisée et potentiellement systémique au fil du temps. Cela résulte des relations croissantes et régularisées qui sont impliquées dans le développement communautaire, mais aussi de la politisation des participants, car ils internalisent les procédures participatives de gouvernance et les programmes de changement des populations - et peuvent donc choisir de se lancer dans la politique électorale.

En somme, les ODD et leur réalisation d'ici 2030 montreront directement dans quelle mesure les populations participent au changement qu'elles recherchent. Leur participation sera le reflet des politiques nationales qui habilitent les programmes sous-nationaux et de formation expérimentale à faciliter la planification communautaire participative et le développement mis en œuvre dans toutes les régions. Cette mise en œuvre des projets identifiés localement est tributaire des recettes engagées et nécessite, du moins au Maroc et dans la plupart des pays en développement, de réaliser le potentiel de l'agriculture bio et les avantages qu'elle offre sur les marchés mondiaux.

Enfin, en réalisant tout cela et en restant fidèle aux principes de participation et de partenariats public-privé, des structures décentralisées et des fédérations pour la gestion du développement émergeront et institutionnaliseront une constante énergie ascendante. Avec son propre succès de plus en plus florissant, le modèle s'accélère vers 2030, à des niveaux de développement durable pour l'ensemble de l'humanité et de la planète, rayonnant peut-être comme jamais auparavant.

Par Yossef Ben-Meir

Sociologue et président de la Fondation du Haut Atlas, une ONG dédiée au développement durable qui bénéficie depuis 2011 du statut consultatif général auprès du Conseil économique et social des Nations unies.

Samedi 10 Juin 2017

Source :

<https://www.libe.ma>